

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 30 (1984)
Heft: 12

Artikel: Résultats des votations fédérales du 23 septembre 1984 : initiatives énergétiques : non et non
Autor: Franzoni, Isabella
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-848485>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Initiatives énergétiques: non et non

Le peuple et les cantons ont rejeté, le 23 septembre dernier, les deux initiatives populaires qui leur ont été soumises. Un verdict clair, ce qui est très positif dans le contexte d'une controverse sur l'énergie qui ne pourra que se poursuivre.

L'initiative «pour un avenir sans nouvelles centrales atomiques» (initiative anti-atomique) visait à interdire la construction de nouvelles centrales nucléaires et le remplacement des cinq qui existent actuellement (Beznau 1 et 2, Mühleberg, Gösgen et Leibstadt). A l'appui de l'initiative, lancée sous le patronage de la Fondation suisse pour l'énergie par une cinquantaine d'organisations écologistes, les auteurs avaient avancé une série d'arguments et notamment: l'énergie nucléaire n'est pas économique, de nouvelles centrales atomiques sont superflues, sans oublier que le problème des déchets radioactifs n'est pas résolu.

La deuxième initiative mise en votation «pour un approvisionnement en énergie sûr, économique et respectueux de l'environnement» (initiative énergétique),

lancée par les mêmes organisations, proposait toute une série de mesures visant à économiser l'énergie, à favoriser la mise en œuvre des sources d'énergie indigènes renouvelables et à éviter le recours à des technologies lourdes (rechercher donc des techniques énergétiques peu polluantes). Afin de financer ces mesures, la Confédération aurait dû percevoir un impôt sur les agents énergétiques, le pétrole, le charbon, le gaz et l'électricité.

Le Conseil fédéral et les Chambres avaient rejeté les deux initiatives, vu l'importance de l'enjeu pour l'avenir de notre pays; elles auraient en effet modifié fondamentalement la politique énergétique suivie par la Confédération et les cantons, affecté la situation de l'emploi, remis en cause la sécurité de notre approvisionnement en énergie et entraîné des interventions excessives de l'Etat. Bref, elles allaient trop loin.

Les résultats

La majorité des électrices et électeurs ont donc suivi les recommandations du Gouvernement et des Chambres fédérales.

55% de citoyens (931287 non contre 761524 oui pour l'initiative anti-atomique), et 54,2% (916384 non contre 773727 oui pour l'initiative énergétique) ont rejeté les deux objets, alors que le nombre de cantons rejetants est identique dans les deux cas: 15 cantons et 4 demi-cantons contre 5 cantons et 2 demi-cantons acceptants.

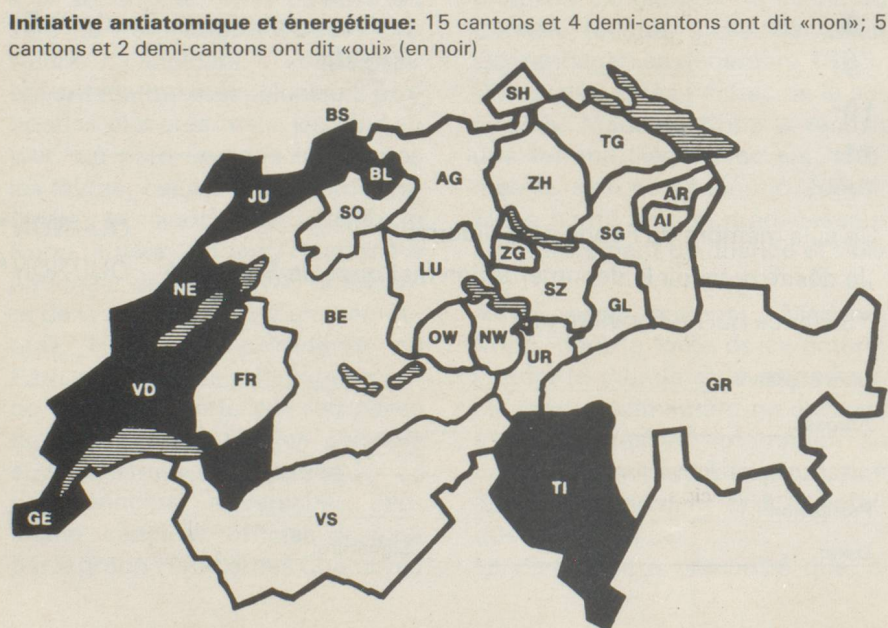
Il est intéressant de noter l'unanimité de la sanction: tous les cantons ont prononcé soit un double oui, soit un double non. On peut en conclure que le citoyen a voté en bloc, pour ou contre le nucléaire.

La participation au scrutin s'est élevée à 41,2%. C'était pourtant la quatrième fois en cinq ans que les Suisses étaient appelés à se prononcer sur le sujet: rejet d'un article constitutionnel sur l'énergie en février 1983, révision de la loi sur l'énergie atomique acceptée en mai 1979, rejet d'une initiative anti-atomique en février de la même année.

Parmi les acceptants, on trouve 4 cantons romands, Genève, Jura, Vaud et Neuchâtel. Hors de Romandie, les cantons acceptants sont le Tessin qu'accompagnent Bâle-Ville et Bâle-Campagne, deux demi-cantons notoirement anti-nucléaires: tous deux enregistrent d'ailleurs les taux d'acceptation les plus élevés. Ceux qui ont dit oui au mois de septembre dernier aux deux initiatives, avaient fait de même en 1979. Trois cantons, Uri, Fribourg et Grisons ont entre-temps quitté le camp des anti-nucléaires.

Ce qui frappe encore c'est la netteté du résultat dans les cantons alémaniques. Le refus est clairement exprimé partout (avec au moins 55% des voix).

A remarquer le double rejet massif, près de 70%, en Argovie, le



canton le plus nucléaire de Suisse (il abrite trois des cinq centrales nucléaires du pays).

Dans le domaine de l'énergie, la Confédération mène actuellement une politique tendant à limiter la consommation en luttant notamment contre le gaspillage, sans toutefois tomber dans le dirigisme, conséquence inévitable de la pénurie d'électricité que les deux initiatives auraient provoquée.

I. Franzoni

Question 6:

Dans quel chef-lieu cantonal peut-on admirer cette église de style Renaissance?



Vacances en Suisse – Été 1985

L'été prochain également, la Fondation pour les enfants suisses de l'étranger et Pro Juventute offrent aux enfants suisses de l'étranger la possibilité de faire un séjour en Suisse.

- Peuvent participer:**
- les enfants de nationalité suisse
 - les enfants d'autres nationalités dont la mère est d'origine suisse
- Age des participants:** de 7 à 15 ans
- Vacances:**
- dans des familles suisses
 - dans des colonies de vacances organisées par nos soins en divers endroits (pour les enfants dès 10 ans dont les parents peuvent prendre en charge le total ou une partie des frais)
 - dans des homes d'enfants suisses (pour les enfants de 7 à 10 ans)

Pour obtenir d'autres renseignements ainsi qu'une formule d'inscription, s'adresser aux représentations suisses à l'étranger. Dernier délai d'inscription: fin mars 1985.

Toutes les inscriptions doivent être envoyées aux représentations suisses compétentes qui nous les transmettront. Nous espérons que les participants seront nombreux.

Ein Schweizer im Ausland soll nicht zum Ausländer in der Schweiz werden.

Auf dem laufenden bleiben über alles, was in der Schweiz läuft – dazu brauchen Sie die heimatliche Stimme, die hilft, dass einem Schweizer in der Fremde die Schweiz nicht fremd wird: die Tages-Anzeiger-Fernaussage.

Auf 16 Dünndruckseiten ist sie ein Querschnitt durch eine volle Tages-Anzeiger-Woche, durch das ganze Spektrum von der Politik bis zum Sport.

Bestellen Sie das kostengünstige Abonnement oder lassen Sie sich zunächst 4 Ausgaben gratis zum Kennenlernen schicken.

☐ Ich abonniere die Tages-Anzeiger Fernausgabe.

Gewünschte Zustellart:

☐ Luftpost ☐ gewöhnliche Post

Gewünschte Zahlungsweise:

☐ jährlich ☐ halbjährlich

☐ vierteljährlich

Die ersten 4 Ausgaben sind gratis.

☐ Ich möchte die Tages-Anzeiger-Fernaussage kennenlernen. Schicken Sie mir 4 Ausgaben gratis.

Zustell-Adresse:

Name:

Vorname:

Strasse:

PLZ/Ort:

Land:

Abonnementsrechnung an:

Name:

Vorname:

Strasse:

PLZ/Ort:

Coupon einsenden an: Tages-Anzeiger Vertrieb/Verkauf, Postfach, CH-8021 Zürich

Die Preise der Tages-Anzeiger-Fernaussage in Schweizer Franken

Gewöhnliche Postzustellung 3 Monate 6 Monate 12 Monate

BRD, Dänemark, Finnland, Frankreich, Italien, Jugoslawien, Luxemburg, Malta, Niederlande, Norwegen, Österreich, Portugal, Schweden, Zypern	22.20	43.60	85.60
--	-------	-------	-------

Übrige Länder	24.70	48.50	95.40
---------------	-------	-------	-------

Luftpostzustellung

Europa und Mittelmeerländer, Spanisch	24.-	47.30	92.80
---------------------------------------	------	-------	-------

Westafrika	24.-	47.30	92.80
------------	------	-------	-------

Übrige Länder	26.70	52.40	103.40
---------------	-------	-------	--------

Tages-Anzeiger
FERNAUSGABE